



CONSEIL DE QUARTIER no 3 SECTEUR BELVÉDÈRE

COMPTE RENDU du conseil de quartier n° 3, secteur Belvédère, tenu le 17 mars 2021 à 19 h, en vidéoconférence

Présences :

Mme Èveline Laverdière, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier
Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier
M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier
Mme Marie-Pier Dupuis, conseillère de quartier
M. Gilbert Lacroix, conseiller de quartier
M. René Jacob, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, agente administrative aux communications et secrétaire d'assemblée

Également présents

Mme Sarah Charbonneau, CISSSAT
M. Marc Bergeron, CISSSAT

Absent :

M. Jean-Pierre Côté, conseiller substitut de quartier

Assistance : 13 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Èveline Laverdière, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h 02.

2- Lecture de l'ordre du jour

La présidente donne quelques règles pour le bon fonctionnement de la rencontre. Elle précise que la rencontre débutera avec la présentation du Centre intégré de Santé et des Services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue qui sont présents pour donner de l'information concernant les chantiers prévus sur le terrain de l'hôpital. L'information complète se retrouve dans le point no. 6 du présent procès-verbal. Elle procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. René Jacob, appuyé de M. Gilles Bernatchez de l'accepter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-03-01

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

La présidente effectue une lecture rapide du compte rendu de la rencontre du 17 septembre 2020. Il est proposé par M. Gilles Bernatchez de l'adopter avec les suivis suivants :

- *Taxibus* : Des travaux pour rendre le service plus efficace seront faits prochainement. Une annonce sur les changements prévus sera effectuée en temps et lieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-03-02

4- Travaux dans le quartier

La présidente donne un aperçu des travaux prévus dans le nouveau budget en ce qui concerne le quartier :

- *Boulevard Barrette et 7^e Rue* : L'intersection sera sécurisée;
- *Rue Perras* : Il y aura la réfection complète de la voirie, des bordures et des trottoirs ainsi que du pavage;
- *6^e Rue et boulevard de l'Hôpital* : Correction de l'intersection;
- *Boulevard des Pins* : Bordures, planage et surfacage;
- *7^e Rue entre Forest et Dion* : Planage et surfacage;
- *Boulevard Hôtel de ville entre les rues Dupuis et Sabourin* : Planage et surfacage;
- *Parc des Pionniers* : Les plans d'architecture seront déposés et les travaux d'aménagement débuteront par la suite;
- *Forêt récréative* : Ajout d'une clôture autour du garage pour sécuriser l'aire d'opération;
- *Feux de circulation* : Des nouveaux feux seront installés aux intersections de la 7^e Rue et du boulevard des Pins ainsi que sur la 6^e Rue et boulevard Forest, le tout selon les recommandations du comité consultatif de circulation;
- *Passages piétonniers* : De l'aménagement général dans les passages sera effectué.

5- Parc des Pionniers : première phase

Il y a eu une présentation d'un plan sommaire. La présidente souligne la pétition qui a été déposée lors d'un conseil de ville précédant, concernant la vente d'une partie de terrain pour la construction d'un immeuble locatif. Elle souligne être au fait des inquiétudes des citoyens. Elle ajoute que l'argent de la vente sera réinvesti pour la construction du parc.

Une prochaine séance d'information est prévue pour les résidents du secteur, dès que les rassemblements seront permis. L'installation pour un accès à l'eau, de l'éclairage, de l'électricité et certains travaux de base seront faits lors de la première phase. Elle termine en soulignant que les demandes de citoyens tels que l'ajout de verdure, de modules de jeux pour enfants, modules d'exercice ainsi que d'un abri pour se protéger du soleil ont été prises en considération. Les travaux débuteront en 2021.

6- Rencontre avec le CISSAT : chantiers prévus sur le terrain de l'hôpital

M. Marc Bergeron ainsi que Mme Sarah Charbonneau du CISSAT sont présents pour offrir des informations concernant la construction du GMF-U ainsi que de la Maison des Aînés. M. Bergeron amorce la présentation en expliquant brièvement les plans de construction de la future Maison des Aînés ainsi que de son emplacement, derrière l'hôpital. Il s'agira d'un immeuble contenant 48 unités, divisé en 4 sections (12 chambres chacune) avec une clientèle précise à chacune de celles-ci. Il y aura la possibilité de réserver une section pour une clientèle en santé mentale ou à mobilité réduite. Il tient à souligner que la grotte ne sera pas touchée et qu'ils ont le souci de conserver tous les arbres qu'il sera possible sur le terrain.

Un sentier piétonnier sera construit entre le stationnement principal de l'hôpital et la Maison. L'accès sera situé sur la rue des Érables. Comme les usagers ne posséderont pas de voiture, un stationnement d'environ une dizaine d'emplacements sera construit sur le terrain. Un jardin prothétique sera également construit et accessible à la population par l'entrée principale de la Maison. La fin de l'échéancier de construction est prévue pour juillet 2022.

Plusieurs questionnements s'en suivent. Des citoyens s'inquiètent sur les impacts que ça aura sur le trajet des écoliers, et autres utilisateurs, qui empruntent des sentiers dans ce secteur boisé. Cette question demeure sans réponse tant que la construction n'est pas terminée.

Ensuite, plusieurs désirent savoir si une lisière d'arbres sera conservée entre la rue des Érables et le bâtiment pour créer une barrière naturelle. M. Bergeron souligne que le plus d'arbres possible seront conservés et qu'il y aura de la plantation à la suite de la coupe ciblée pour la construction.

Des résidents s'inquiètent concernant la gestion du stationnement sur la rue des Érables, considérant la modification récente du droit de stationnement versus la présence supplémentaire de visiteurs que ça occasionnera. Mme Charbonneau souligne le fait que plusieurs facteurs sont méconnus en ce moment, mais leur présence au conseil de quartier peut être sollicitée de nouveau si des informations supplémentaires ou un questionnement survenaient.

En ce qui concerne la construction du nouveau GMF-U, le bâtiment sera implanté entre l'entrée principale située sur la 6^e Rue et le stationnement de l'urgence. L'entrée principale sera sécurisée avec l'ajout de trottoirs et l'entrée de l'hôpital actuelle sera légèrement déplacée pour être directement dans le stationnement. Le bâtiment temporaire qui est actuellement utilisé sera conservé pour des besoins « autres » éventuels, mais il sera rénové à l'image du nouveau bâtiment.

La construction débutera en mai et sera échelonnée sur une période de 14 mois. Il y aura la présence accrue de constructeurs le temps des travaux.

Un avis officiel sera envoyé à la Ville pour indiquer le début des travaux de construction des deux bâtiments qui se feront selon un échancier similaire.

Mme Charbonneau profite de l'occasion pour informer les gens présents qu'une conférence de presse sur le nouveau centre de surdose aura lieu demain et sera en vidéoconférence. Elle termine en spécifiant qu'il est maintenant possible de prendre rendez-vous pour le vaccin de la Covid-19 pour le groupe prioritaire des 65 ans et plus.

7- Projet(s) du conseil de quartier : suggestions des citoyens

Un budget discrétionnaire de 3 000 \$ sera octroyé à chaque conseil de quartier. La présidente prend en note les suggestions de projets pour le quartier :

- Embellissement d'un passage piétonnier;
- Ajout de bancs de parc sur le boulevard Hôtel de ville et dans le parc Lucien-Cliche;
- Ajout de poubelles près de la polyvalente et dans le sentier Fortin.

8- Affaires nouvelles – Questions et interventions du public

- *Association des grands-parents du Québec* : M. Gilles Bernatchez apporte de l'information sur la mission de cette association qui est peu connue. Elle vient principalement en soutien à la problématique concernant les séparations et le refus d'un ex-conjoint ou conjointe à ce que les petits-enfants puissent voir leurs grands-parents, en lien avec l'article de loi existant pour la protection des grands-parents;
- *Jeu libre dans ma rue* : Une liste des rues admissibles, la procédure ainsi qu'un formulaire d'inscription seront disponibles sous peu;
- *Élections au sein du conseil de quartier* : À chaque début d'année, le conseil de quartier procède à l'élection des membres qui le compose. Les membres sont élus pour une période de un ou deux ans. Trois postes sont présentement en élection. La présidente valide l'intérêt des membres occupants de ces postes :
 - Mme Madeleine Robillard : Renouvellement pour une période de 1 an;
 - Mme Marie-Pier Dupuis : renouvellement pour une période de 1 an;
 - M. Jean-Pierre Côté : absent.

M. Raymond Germain, citoyen présent exprime le souhait de combler le poste libéré pour une période de 1 an.

Il est proposé par M. Gille Bernatchez, appuyé de M. Gilbert Lacroix d'accepter le renouvellement ainsi que la nomination aux postes cités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-03-03

- *Nomination pour l'Ordre de Val-d'Or* : La présidente informe l'assemblée de l'ouverture prochaine des mises en nomination pour la remise des prix de l'Ordre de Val-d'Or. Elle désire souligner qu'une candidature peut être transmise par le conseil de quartier.

9- Date et heure de la prochaine assemblée

Un sondage sera envoyé aux membres avec un choix de date. Surveillez la page Facebook ou le site Web de la Ville où la date y sera inscrite.

10- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par M. Gilles Bernatchez, appuyé de M. Gilbert Lacroix de lever la séance. Il est 20 h 32.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2021-03-04

MARIE-ÈVE GERVAIS
Secrétaire d'assemblée